

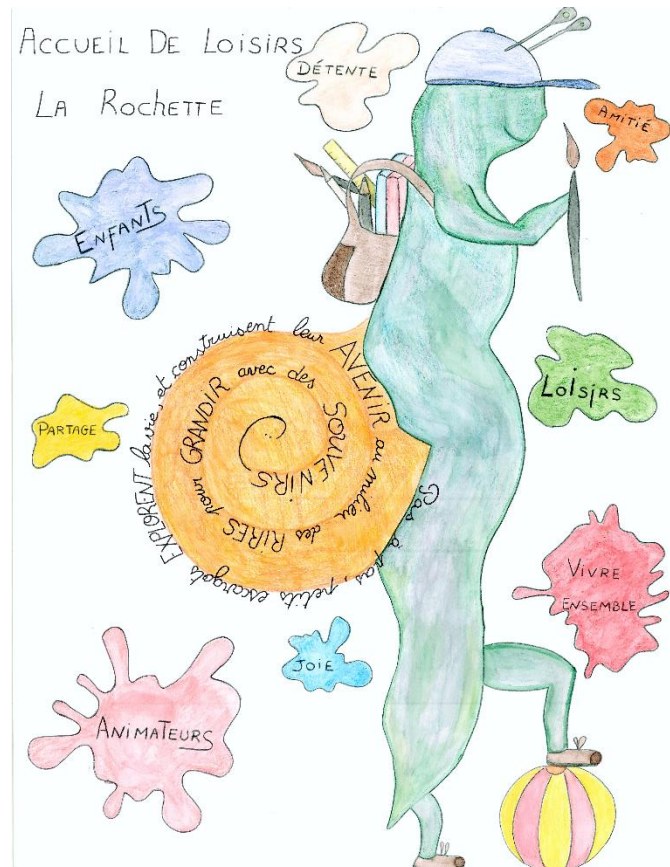


La Ville  
de La Rochette

Projet Educatif  
2020-2023

Pôle Enfance

# Projet Educatif de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement « L'Escargot »



## *Sommaire*

<b>I.</b>	<b><u>Présentation du Territoire</u></b>	Page 3
1.	La commune de La Rochette : présentation et diagnostic	
2.	Les locaux	
3.	Les modalités d'accueil	
4.	Le public	
5.	Le public en situation de handicap	
6.	Les moyens humains et le plan de formation	
7.	Les moyens techniques	
8.	Les moyens financiers	
<b>II.</b>	<b><u>Les objectifs éducatifs</u></b>	Page 6
<b>III.</b>	<b><u>Les moments clefs de l'ALSH</u></b>	Page 8
1.	L'hygiène	
2.	La santé	
3.	Le sommeil	
4.	Les repas	
5.	Les projets d'activités	
<b>IV.</b>	<b><u>La relation aux familles</u></b>	Page 10
<b>V.</b>	<b><u>Les séjours</u></b>	Page 11

## **I. Présentation du territoire**

### 1. La commune de La Rochette : présentation et diagnostic

La Rochette est une commune de 3500 habitants située dans la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, à proximité de la gare de Melun, et donc de Paris (30 minutes) ; ce qui valorise pleinement la commune (attractivités professionnelle et culturelle).

En 2016, il est recensé 3365 habitants sur le territoire dont : 48% d'hommes et 52% de femmes. Le taux de natalité est de 11,4%, chiffre en légère baisse par rapport à 2011. Sur la même période, le taux de mortalité a augmenté pour atteindre 8,5% en 2016.

19,76% de la population rochettoise est retraitée ; 29,21% se retrouvent dans la catégorie cadre et professions intellectuelles et profession intermédiaire ; 19,34% sont employés ou ouvriers et 2,82% sont artisans ou commerçants.

A noter néanmoins que la population sans activité professionnelle s'élève à 11,97%.

Les 3365 habitants recensés se décomposent en 1548 ménages :

- Vivent seul(e)s : 610 personnes (275 hommes et 335 femmes),
- Ménages sans famille : 55 (personne habitant seule),
- En famille : 883, ce qui représente 57% de la population
  - Couple : 383
  - Avec enfant : 390
  - Monoparental : 110 (25 hommes et 85 femmes).

Il a été décompté 913 propriétaires, 560 ménages en location et 70 logés à titre gracieux.

Sur les 883 ménages en famille recensés,

- 453 n'ont pas d'enfant,
- 180 ont 1 enfant,
- 165 ont 2 enfants,
- 70 ont 3 enfants,
- 15 ont 4 enfants et plus.

C'est un devoir pour une collectivité de savoir éduquer, de mettre en place des services de qualité pour rendre attractif le territoire.

La Rochette apporte un cadre de vie agréable et attire les familles par les structures dédiées à l'enfance (multi-accueil, écoles, accueil de loisirs et club ados).

Le Pôle Enfance est un secteur humain enrichissant qui participe à l'évolution et l'épanouissement des enfants.

### 2. Les locaux

Située au 34 bis de la rue Troyon, la structure « Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) l'Escargot » est composée de plusieurs bâtiments :

- L'accueil de loisirs maternel est agencé pour l'accueil des enfants âgés de 3 à 6 ans ; un hall d'accueil, 4 salles d'activités, 1 dortoir, 1 vestiaire animateur, 1 cuisine pédagogique, des sanitaires enfants, adultes et handicapés, 1 bureau administratif ; bâtiment rénové en 2020.

- L'accueil de loisirs élémentaire est constitué d'un hall d'accueil, 4 salles d'activités et de sanitaires enfants ; bâtiment rénové en 2014.
- 1 bureau administratif,
- 1 laverie,
- Le restaurant scolaire est divisé en 2 parties : 1 salle à manger et 1 plonge pour le côté maternel, 2 salles à manger (extension d'une salle à manger réalisé en 2017), 1 self et 1 plonge pour le côté élémentaire et 1 cuisine.
- 3 espaces extérieurs dont 1 aménagé de structures de jeux.

### 3. Les modalités d'accueil

<b>Accueil du matin</b> 7h30-8h30	<b>« Le temps des yeux qui s'ouvrent »</b> Moment de transition entre la famille et le temps scolaire ; pas d'activité particulière. Ce temps est dédié au repos, à la détente en fonction des besoins des enfants.
<b>Pause méridienne</b> Maternelle et Élémentaire : 11h50-13h50	<b>« Le temps du bien-être »</b> Temps de détente pour se restaurer et de transition entre deux temps scolaires. Animation en lien avec l'actualité ou des activités nutritionnelles (lutte contre le gaspillage alimentaire, etc.). A noter, l'organisation d'un temps de relaxation ou de calme, avant le retour en classe, préalable à la reprise de l'école.
<b>Études surveillées</b> Elémentaire de 16h30-18h00	<b>« Le temps des devoirs »</b> Les animateurs permettent aux enfants de faire leurs devoirs dans un cadre respectueux.
<b>Accueil du soir</b> Maternelle de 16h30-19h00 <b>Post-étude</b> Elémentaire de 18h00 à 19h00	<b>« Le temps du retour en famille »</b> Moment de transition et de détente entre le temps scolaire et le retour en famille. Activités en lien avec la détente ou avec l'actualité.
<b>Mercredis</b> 7h30-19h00 <b>Vacances Scolaires</b> 7h30-19h00	<b>« Le temps des loisirs »</b> Des animations sont proposées selon des projets d'animation prévus, réfléchis et organisés en amont en fonction de l'actualité, des compétences des animateurs ou des envies des enfants.

La structure est fermée 2 semaines par an pendant la période des vacances de Noël.

### 4. Le public

L'accueil de loisirs permet aux enfants âgés de 3 à 12 ans inclus de participer à des temps de vie collective sur la structure « L'Escargot », sans aucune discrimination (sociale, culturelle, handicap, ...).

Pour l'accueil de loisirs extrascolaire, les enfants sont accueillis selon un ordre de priorité en fonction du nombre de places disponibles : les enfants rochettois, puis les enfants résidants au sein de l'Agglomération Melun Val de Seine, par ordre de demande et selon le nombre de places disponibles.

Pour le temps périscolaire, les enfants accueillis doivent obligatoirement fréquenter les écoles de La Rochette.

## 5. Le public en situation de handicap

Pour mieux inclure les enfants en situation de handicap dans les activités périscolaires et extrascolaires, chaque enfant sera rencontré en amont avec sa famille.

La mobilisation de tous les acteurs éducatifs permettra d'améliorer l'accueil de l'enfant à titre individuel et de mieux appréhender son inclusion dans le groupe. Lors de ces rencontres de préparation pour la prise en charge de l'enfant en situation de handicap, il sera obligatoirement mis en place un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

Tous les animateurs ont suivi une formation sur l'accueil de l'enfant en situation de handicap, en interne, avec pour objectif de mieux appréhender l'inclusion de l'enfant.

## 6. Les moyens humains et le plan de formation

L'équipe est constituée selon les obligations réglementaires définies par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, selon le PEDT Plan Mercredi, et par conséquent, suivant le nombre d'enfants inscrits. Les taux d'encadrement sont les suivants :

- Pour l'accueil extrascolaire, 1 animateur pour 8 enfants d'âge maternel et 1 animateur pour 12 enfants d'âge élémentaire,
- Pour l'accueil périscolaire, 1 animateur pour 14 enfants maternels et 1 animateur pour 18 enfants élémentaires.

Quel que soit le temps d'accueil, l'équipe est composée de la manière suivante :

- 1 directeur
- 2 directeurs adjoints

Responsables de l'équipe d'animation, ils sont forces de proposition sur la pédagogie et l'animation. Garants de la mise en œuvre des différents projets, ils assument les fonctions d'organisation, de gestion et d'évaluation. Ils développent la communication et le partenariat avec les parents, les associations et tous les autres acteurs éducatifs.

- Des animateurs

Ils assurent la sécurité physique, affective et morale des enfants et mettent en œuvre le projet pédagogique de la structure. Ils encadrent la vie quotidienne, les activités et la vie collective des différents groupes d'enfants. Ils accueillent les familles pendant les temps d'accueil.

- Des agents de restauration

Ils permettent d'assurer la préparation et le service des repas des enfants. Ils sont tous formés aux règles d'hygiène et de sécurité HACCP et réalisent l'entretien des locaux quotidiennement après le service des enfants.

- Du personnel technique

Le ménage des locaux de l'accueil de loisirs est effectué quotidiennement par une société de ménage sélectionnée par le biais d'un marché public.

## 7. Les moyens techniques

La municipalité met à disposition deux bâtiments pour les activités du centre de loisirs. Ces locaux répondent aux normes de sécurité et sont vérifiés régulièrement.

Le personnel de direction dispose également d'outils de communication : téléphone (mobile et fixe, ordinateur, mail, logiciel de gestion, imprimante) afin de pouvoir exécuter les missions qui leur incombent et communiquer avec les familles.

Le personnel d'animation possède et a la possibilité d'acheter régulièrement du matériel pédagogique pour l'organisation des activités.

## 8. Les moyens financiers

Chaque année, le budget annuel est voté par le Conseil Municipal.

Le budget de fonctionnement permet à l'équipe de direction de disposer d'une enveloppe budgétaire pour la prise en charge des prestataires extérieurs, du transport nécessaire lors des déplacements liés aux activités extérieures et l'achat de matériel pédagogique.

Chaque dépense engagée fait l'objet d'un bon de commande administratif.

L'accueil de loisirs peut également, suivant les projets et les achats demandés, obtenir un budget d'investissement.

La commune fixe les participations familiales par délibération du conseil municipal. Les tarifs sont accessibles (dans le guide de rentrée et sur le portail familles) et dégressifs en fonction de deux paramètres que sont les revenus des parents et le nombre d'enfants inscrits au centre de loisirs.

La CAF subventionne l'activité dans le cadre d'une contractualisation pour le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) et la Prestation de Service Ordinaire (PSO).

## **II. Les objectifs**

L'objectif municipal est de rassembler les enfants autour d'animateurs compétents et attentifs, de vivre pleinement des temps collectifs divertissant tout en contribuant à leur éducation.

[Objectif éducatif 1 : Permettre à chaque enfant de se construire, d'évoluer en confiance et d'être capable de saisir les opportunités qui se présentent ou de s'en créer](#)

### **Constat**

Avoir confiance en soi, c'est apprendre à connaître et à respecter ses émotions, c'est éviter les stéréotypes dont parfois les enfants sont déjà les cibles (« pleurer comme une fille », « sensibilité féminine », etc.). Permettre à l'enfant de prendre conscience de lui-même, cela induit l'estime de soi et donc, la confiance en soi. L'adulte doit être présent pour renforcer le sentiment que chacun a de sa propre valeur, cela va également engendrer l'évitement de l'échec.

John Bowlby a rédigé la théorie de l'attachement. L'attachement correspond à un besoin vital chez l'enfant, notamment les plus jeunes accueillis, auquel peuvent répondre plusieurs personnes de leur entourage (ici, animateurs privilégiés, de référence). Ces personnes répondent aux attentes de l'enfant

qui parfois ne peut pas répondre seul à ses besoins. Ces figures d'attachement donnent confiance à l'enfant dans la sérénité et le réconfort qu'elles peuvent apporter aux émotions.

Selon Ekman, il y a 6 émotions de base : la peur, la colère, la joie, la tristesse, la surprise et le dégoût. Chaque émotion déclenche une décharge émotionnelle qui doit être suivie par un retour au calme. Prendre confiance en soi, c'est connaître ses émotions et son corps.

L'enfant a besoin de sécurité affective, notamment lorsqu'il découvre un nouvel environnement et de nouveaux adultes. Les jeunes enfants, principalement ceux entrant en PS et CP, doivent retenir une attention plus particulière des adultes qui les encadrent. Il est important de favoriser les petits groupes, afin que chacun puisse s'exprimer plus librement ; il y a aussi besoin d'apprendre les limites et les règles de la collectivité. L'enfant doit apprendre à grandir avec des contraintes tout en respectant ses besoins.

L'enfant doit être sensibilisé par toutes les figures d'attachement aux habiletés sociales qui lui permettent d'entrer en relation avec les autres membres du groupe auquel il appartient. Les adultes doivent agir sur l'environnement et sur le milieu d'intervention plutôt que sur l'enfant lui-même, proposer des lieux agréables de regroupement, conviviaux et des activités épanouissantes, pour que chacun puisse prendre du plaisir à être en collectivité.

### **Critères d'évaluation**

- Mettre en place des jeux pour apprendre à reconnaître ses émotions,
- Permettre la reconnaissance des émotions des autres,
- Favoriser l'expression de ses émotions pour que l'autre comprenne,
- Connaître son corps par différents sports,
- Favoriser la communication de base (les habiletés sociales),
- Favoriser la connaissance de soi,
- Favoriser la connaissance de l'autre,
- Permettre l'inclusion de tous, à tous les niveaux, pas seulement pour les enfants en situation de handicap,
- Mettre en place des temps et des lieux de paroles.

[Objectif éducatif 2](#) : Favoriser l'accès aux services de l'enfance pour toutes les familles rochettoises et en maintenir la qualité pour continuer à favoriser l'attractivité du territoire

### **Constat**

Depuis plusieurs années, l'enfant est placé au centre du processus d'apprentissage (parents, école, ALSH). Les adultes deviennent des partenaires éducatifs complémentaires.

Il est important aussi de noter l'évolution de la composition des familles (beaucoup de séparation des parents). Les parents ont le droit d'exercer leurs droits d'information, d'expression et de décision ; aussi devons-nous communiquer avec l'ensemble des parents de la même manière et leur distribuer les mêmes documents.

La qualité de service fut l'objectif du projet précédent ; dans ce cadre, une charte qualité a été rédigée et mise en application, après enquête auprès des familles.

L'équipe d'animation est en place depuis plusieurs années, peu de turn-over, ce qui permet une formation en interne des agents et de travailler en cohésion sur les consignes de travail et leurs améliorations. Cette stabilité de l'équipe et les compétences développées permettent également de mettre en place des personnels référents à l'année pour les enfants.

### **Critères d'évaluation**

- Mettre en place des rencontres régulières avec les familles,
- Développer les modes de communication,
- Développer l'utilisation du logiciel,
- Favoriser les transmissions aux familles,
- Mettre en place une salle des parents,
- Favoriser l'accueil,
- Mettre en place un nouveau plan de formation des agents,
- Développer le travail autour des projets d'activités avec rédaction de fiches projet,
- Valoriser les sorties éducatives et les intervenants extérieurs.

### **III. Les moments clefs de l'ALSH**

#### 1. L'hygiène

L'entretien des locaux est assuré quotidiennement par un personnel compétent et formé, agents d'une entreprise privée (marché public). En plus, l'équipe d'animation doit respecter et faire respecter les mesures mises en place sur la structure afin de garantir l'hygiène des locaux et du matériel, de responsabiliser et de sensibiliser les enfants aux notions d'hygiène et de biens publics.

Ces mesures peuvent évoluer et être accentuées en cas de crise sanitaire.

#### 2. La santé

L'admission des enfants est subordonnée à la production d'un document attestant qu'ils satisfont aux obligations légales en matière de vaccination.

#### 3. Le sommeil

L'alternance veille/sommeil est primordiale ; dormir aide à grandir, à mémoriser les apprentissages et permet le développement du cerveau. La nuit, tout comme la sieste, nécessite des rituels, des repères pour l'enfant (même lieu, doudou, présence de l'adulte, horaire constant).

La mise en place de la sieste est indispensable pour les enfants en fonction de l'âge et selon le besoin de complément au sommeil de la nuit.

La sieste doit débuter aussitôt la fin du repas et ne pas se poursuivre dans l'après-midi. Un travail de qualité est possible si la transmission des informations parent/professionnel et inversement le soir, s'effectue correctement.

#### 4. Les repas

Nous avons tous le rôle d'éduquer le goût des enfants, parce que, c'est :

- Partager un moment de complicité et de bonheur gustatif,
- Permettre de diversifier l'alimentation pour une meilleure santé,
- Inciter les enfants à ne pas rejeter systématiquement l'inconnu dans son assiette : une fourchette pour déguster de nouvelles saveurs.

Les animateurs ne doivent pas forcer les enfants à manger ou à goûter à tout sous prétexte de l'éduquer. Ils ne doivent pas faire appel à la contrainte qui peut être assimilée à de la violence,



mais passe par la politesse, l'explication, le respect et la confiance entre l'enfant et l'adulte. Goûter à tout n'est pas nécessaire !

L'animateur doit rester vigilant à ne pas créer des situations de stress et de conflits. Il faut savoir qu'un enfant ne se laisse pas mourir de faim.

Permettre l'autonomie à table, c'est accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes et de la manipulation des outils. Pour les plus jeunes, cet apprentissage de la main est tellement essentiel que nous devons la retrouver dans les activités que l'on propose aux enfants.

L'animateur facilite et organise la gestion du repas, crée le climat de convivialité et écoute les enfants en difficulté pendant cet instant du repas.

## 5. Les projets d'activités déjà menés

### **ACTIVITES AUTOUR DU LIVRE**

Tous les ans, les enfants du centre maternel découvrent la réalisation et la fabrication d'un livre à travers la collection créée il y a quatre ans : Choupinette, la chauve-souris. L'édition du livre est assurée par l'entreprise Lire Demain.

Plusieurs partenariats sont menés au cours de l'année avec la bibliothèque municipale et notamment, lecture de livres, tapis narratifs, activités manuelles en lien avec le livre, le livre voyageur, utilisation du Kamishibai ou l'art de la lecture à la mode japonaise, aménagement des espaces de lecture. En 2020, la première nuit de la lecture fut organisée.

### **PROJETS ARTISTIQUES AUTOUR DE LA PEINTURE**

- Découverte des peintres et de leurs œuvres, à travers le projet « peindre à la manière de... »,
- Découvrir les outils,
- Peindre les paysages.

### **PROJETS CULTURELS « LES SPECTACLES »**

Découvrir le monde artistique à travers les représentations de diverses formes : théâtre, cinéma, représentation des enfants.

Le centre de loisirs emmène les enfants au théâtre plusieurs fois dans l'année, notamment à Paris. Les enfants ont pu précédemment voir *Casse-Noisette* au théâtre Essaim à Paris, *Les poulettes on the road* (comédie bilingue) au théâtre Aktéon à Paris, *Les Aigles des Remparts* à Provins et se rendre au cirque Arlette Gruss à Paris.

Dernièrement, les enfants ont pu regarder au cinéma *Jean-Christophe et Winnie*, *Dragon 3* et *Ralph 2.0*. Voir ces spectacles, c'est permettre à l'enfant d'apprendre les codes du cinéma, le vocabulaire lié à la salle, aux films (réalisation, maquilleur, etc.) ou les différents plans. Cela permet de parler du film, d'y donner une suite et de ne pas laisser l'enfant seul face aux écrans. Ils appréhendent aussi les règles de la vie en société, à l'extérieur du cadre familial et du centre de loisirs (bien se tenir sur son siège, rester silencieux pour ne pas déranger, etc.).

Durant les deuxième et troisième trimestres de l'année 2018-2019, les enfants fréquentant le centre de loisirs les mercredis ont été initiés aux arts du cirque. Une représentation a eu lieu à l'issue de cet apprentissage.

Chaque année, les enfants préparent également un spectacle chanté, dansé et théâtralisé pour la fête de la musique. Les enfants créent un spectacle, associent des mouvements à leur corps,

passent de l'écoute à la création, à la coordination du mouvement. Ils apprennent et découvrent leur corps d'une autre manière.

### **PROJETS SPORTIFS**

- Découverte et initiation à différents sports : badminton, hockey, dutch ball, ...
- Rencontres sportives organisées avec le centre de loisirs de Dammarie-Les-Lys,
- Les enfants participent aussi à des sorties à la piscine, à la patinoire, au bowling à l'accrobranche.

### **PROJETS EN LIEN AVEC L'ACTUALITE ET/OU LE CALENDRIER**

- Le nouvel an chinois,
- La journée frère/sœur,
- La journée du sommeil,
- Mardi Gras,
- Noël,
- ...

### **PROJETS CULINAIRES**

Tous les mois, les enfants cuisinent des gâteaux pour les anniversaires de leurs camarades.

Au gré des envies ou de l'actualité, la salle de cuisine est utilisée pour des crêpes, des gâteaux chinois, etc.

En partenariat avec le restaurant scolaire, les enfants découpent des fruits pour des salades de fruits, fabriquent des pizzas et autres gourmandises.

### **PROJET CITOYEN**

Le centre de loisirs a établi une correspondance et des rencontres avec l'EHPAD de Dammarie-Les-Lys.

### **PROJETS ARTISTIQUES**

Tout au long de l'année des projets artistiques sont proposés aux enfants afin de leur faire découvrir un univers, des matières, des techniques de créativité telles que la création d'un monde imaginaire, les mille et une nuits ou les contes en boîte.

## **IV. La relation aux familles**

Associer les familles à l'accueil de Loisirs Sans Hébergement est une ambition affichée des équipes d'animation et de direction afin de permettre aux parents de découvrir la vie de l'enfant en dehors du temps familial, mais aussi pour valoriser les intentions éducatives de l'ALSH.

La participation des familles, et plus particulièrement des parents, dans les structures du Pôle Enfance s'appuie sur le principe d'éducation partagée.

L'objectif est de créer et/ou de renforcer les liens avec les familles en les accueillant mieux dans nos structures ; c'est aussi construire au quotidien un dialogue et des relations basées sur la confiance et le respect mutuel. D'où l'importance de travailler en équipe sur l'ACCUEIL des familles.

En 2018, le personnel du service enfance a créé une charte qualité d'accueil qui fédère tous les acteurs sur les bases communes d'un professionnalisme attendu par les parents. Les familles

ont répondu à un sondage en amont et après la mise en place de cette charte qualité afin de constater l'évolution de la satisfaction des familles, de satisfaire certains points et d'en améliorer d'autres.

La deuxième étape est de travailler sur l'INFORMATION transmise aux familles. Aussi, il existe déjà :

- Le zoom du Pôle Enfance, petit fascicule A4 recto verso qui retrace la vie du service et des structures en dévoilant le programme, les dates des manifestations, les faits marquants, un moment de vie quotidienne important, etc. Le premier numéro a été distribué en décembre 2018.
- Les Portes Ouvertes, une fois par an, pour montrer la réalité de ce que vivent et font les enfants ; cela permet de valoriser les projets réalisés au cours de l'année.
- La réunion de préparation avant séjour pour découvrir le lieu, les activités, les règles collectives, les habitudes de l'enfant, etc.
- La création d'un blog pour visionner en toute sécurité les photos des enfants.

Nous mettons à disposition des parents d'autres modes de communication :

- Le portail familles (zoom, menus, etc.),
- Le guide de rentrée (pour consulter toutes les informations utiles lors des rentrées scolaires selon les structures, les tarifs, les coordonnées, les prestations, les horaires, etc.),
- Les différents documents administratifs (les règlements de fonctionnement, les projets éducatifs, le PEDT, etc.).

Chaque année, nous organisons également des espaces d'échange et de participation des familles tels que la semaine de la Petite Enfance, la nuit de la lecture, des soirées jeux de société, un accueil maternel par trimestre ouvert aux parents (participation aux activités avec leurs enfants), des conférences en soutien au rôle et à la place des parents, des manifestations qui permettent d'ouvrir autrement les portes des structures et à la communication.

## **V. Les séjours**

L'accueil de loisirs est un lieu d'accueil sans hébergement mais certains enfants n'ont pas la possibilité de partir en vacances et de découvrir d'autres milieux. C'est aussi un moment unique de partage, d'échange et de communication entre pairs. L'accueil de loisirs doit donc – à travers la sélection d'un prestataire – contribuer au départ par le biais de mini-séjour à la semaine. Pour l'enfant, c'est un moyen de sortir de son environnement et de vivre de façon différente.

Ces séjours sont l'occasion de privilégier le rythme des enfants et la découverte de milieux naturels différents ; ce n'est pas une course à la pratique d'activité.